



Fiche d'animation de l'outil pédagogique Vidéo Avent 2025¹

Public cible

- Groupe local Action Vivre Ensemble
- Associatif (permanent(e) et/ou volontaire et/ou témoin du vécu, en particulier lors des assemblées associatives régionales)
- Paroisse ou unité pastorale y compris groupes enfants/parents
- Grand public, notamment au travers de la diffusion sur les réseaux sociaux

NB : outil autoportant, peut être diffusé sans l'intervention d'un animateur ou d'une animatrice

Durée de l'activité

1h (peut être adapté en fonction du temps disponible) dont 10 minutes pour projection de la vidéo (10min 47sec).

Objectifs

- Sensibiliser à la campagne sur l'accès à l'éducation des jeunes en situation de précarité et les inégalités scolaires : « L'école, fabrique d'inégalités ? » (cfr : fil rouge en annexe)
- Donner envie d'en savoir plus sur la thématique
- Rendre compte des réalités liées aux inégalités scolaires et à l'accès à l'éducation
- Susciter les débats et échanges au sein du groupe

Matériel

- Ecran, PC, baffles
- Fichier vidéo via connexion internet, clé USB ou téléchargement préalable sur PC
- Grande feuille (idéalement sur un flip chart), post-it, marqueurs
- Pour prolonger la thématique :
 - Etude 2025 *Le poids du cartable. Quand la précarité pèse sur le droit à l'éducation* : <https://vivre-ensemble.be/outil/etude-de-campagne/>

Animation – débat sur base du contenu de la vidéo

¹ <https://vivre-ensemble.be/outil/video-de-campagne/>

Étape 1. Avant visionnage de la vidéo, l'animateur demande à chaque participant de terminer la phrase : « *Pour moi, l'égalité des chances à l'école, c'est...* ». Laisser quelques minutes de réflexion (maximum 5 minutes). Chaque participant inscrit sa réponse sur un post-it sans le partager, l'animateur récupère les post-it et les met de côté.

Étape 2. Visionner la vidéo, disponible sur <https://vivre-ensemble.be/outil/video-de-campagne/> – 10min 47sec

Étape 3. Initier le débat sur base des post-it. L'animateur lit chaque post-it avant de les coller sur une grande feuille de papier où la phrase « *Pour moi, l'égalité des chances à l'école, c'est...* » aura été inscrite en grand au préalable. Au regard du contenu de la vidéo, confronter les réponses des post-it avec la réalité présentée par Doha, Lola et les autres intervenant·es.

Étape 4. Structurer le débat en revenant sur les points importants évoqués dans la vidéo. L'animateur aide le groupe à les identifier.

1. La relégation scolaire perpétue les inégalités sociales

- Le statut socio-économique de l'enfant détermine trop souvent le parcours scolaire
 - Les élèves issus de milieux défavorisés sont trois fois plus représentés dans l'enseignement spécialisé, souvent sans diagnostic médical justifié
 - La difficulté de réintégrer l'enseignement ordinaire après un passage dans le spécialisé
 - Le manque de communication entre l'école et les familles
 - La stigmatisation des enfants précarisés
 - L'absence de connaissance des réalités familiales par l'école
 - Les parents souvent mis à l'écart du processus d'orientation
- Importance : Favoriser le dialogue et la collaboration entre l'école et les familles, mettre en place une approche individualisée de l'enfant

2. L'absence d'une réelle gratuité scolaire constitue un frein à l'accès à l'éducation

- La gratuité de l'enseignement obligatoire est un droit (Convention internationale relative aux droits de l'enfant, Constitution belge)
 - Pourtant, de nombreux frais sont demandés aux familles
 - Coût moyen : 255€ par enfant en primaire, jusqu'à 689€ en secondaire professionnel
 - 2 familles sur 3 éprouvent des difficultés à payer ces frais en Fédération Wallonie-Bruxelles
 - 1 enfant sur 4 à Bruxelles arrive à l'école sans repas de midi
- Solution proposée : Proposer des repas scolaires gratuits (un repas sain améliore la concentration et le bien-être de l'enfant)

3. Le manque d'accès aux loisirs extrascolaires nuit au développement des enfants

- L'extrascolaire est un pilier fondamental dans la vie d'un enfant (avec la famille et l'école)

- Ces activités éducatives sont essentielles pour le bien-être, le développement et l'estime de soi
 - Elles permettent de développer des compétences valorisées sur le marché du travail (vie en groupe, sentiment d'appartenance, curiosité, confiance en soi)
 - Les conditions socio-économiques empêchent de plus en plus d'enfants d'y accéder
 - L'Accueil Temps Libre (ATL) - écoles de devoirs, accueil extrascolaire, centres de vacances - joue un rôle essentiel
 - Les écoles de devoirs permettent un suivi personnalisé et améliorent la relation avec l'école
 - L'ATL souffre d'un manque criant de financements
- Importance : Renforcer et soutenir ces espaces éducatifs pour garantir à chaque enfant les mêmes chances

4. Le rôle des associations

- Les associations (comme l'asbl CAP AMO, l'école de devoirs du Caria) créent des espaces d'émancipation et de soutien
- Elles permettent de comprendre les réalités et les besoins des familles
- Elles luttent contre l'isolement et créent du lien
- Elles accompagnent les jeunes dans leur parcours et leur donnent confiance
- Elles ont besoin de soutien et de reconnaissance

En fonction du groupe et du dynamisme des échanges, l'animateur peut s'aider du fil rouge de la campagne et de quelques chiffres-clé de l'étude (voir Annexes).

Annexes

A. Le fil rouge de la campagne 2025

Fil rouge élaboré en groupe de travail pour la campagne 2025 (pilotage : Julie De Gendt).

L'école, fabrique d'inégalités ?

En Wallonie, près de 25% des enfants vivent sous le seuil de pauvreté tandis qu'à Bruxelles, ce pourcentage grimpe jusqu'à 40%. L'Union européenne a établi 17 critères pour mesurer la pauvreté des enfants, parmi lesquels on retrouve le fait d'avoir des loisirs réguliers, de participer à des excursions scolaires, de vivre dans un logement adéquat ou encore d'accéder à une alimentation saine. Si un enfant est concerné par trois de ces critères, il est considéré en état de privation. Cela touche un enfant sur cinq en Fédération Wallonie-Bruxelles. La Belgique présente l'un des taux de précarité infantile les plus élevés d'Europe : 4 enfants sur 10 grandissent dans la pauvreté.

Dès la naissance, ces enfants rencontrent des obstacles à l'accès à leurs droits fondamentaux (alimentation, santé, éducation). En effet, un enfant est pauvre parce qu'il naît dans une famille pauvre ; et la pauvreté des parents affecte les enfants non seulement dans l'immédiat, mais elle

a également des conséquences sur leur futur. Pour briser ce cercle vicieux, des politiques publiques volontaristes sont nécessaires et doivent intervenir dès la petite enfance.

D'autre part, la précarité a un effet direct sur un aspect essentiel de la vie d'un enfant : son parcours scolaire. L'école, qui est censée offrir les mêmes chances à tous les enfants, reste aujourd'hui un lieu où se reproduisent les inégalités. En matière d'éducation, la Belgique est l'un des plus inégalitaires parmi les pays de l'OCDE¹.

Dans le cadre de cette campagne, nous avons décidé de mettre en avant trois messages clés, qui ont un impact direct sur l'éducation des jeunes en situation de précarité :

1) La relégation scolaire perpétue les inégalités sociales.

Au sein d'un système scolaire inégalitaire, le statut socio-économique d'un enfant détermine bien trop souvent son parcours scolaire. Les élèves issus de milieux défavorisés sont trois fois plus représentés dans l'enseignement spécialisé que les élèves plus favorisés et ce, bien souvent sans qu'un diagnostic médical ne le justifie (ex : troubles de l'apprentissage). De plus, il est très difficile de réintégrer l'enseignement ordinaire après un passage dans le spécialisé. Cette orientation enferme souvent ces jeunes dans leur condition socio-économique et contribue à reproduire le cercle de la pauvreté.

Dès la maternelle, des orientations vers l'enseignement spécialisé peuvent être décidées sans qu'un réel accompagnement en amont ait été mis en place pour soutenir l'enfant dans ses difficultés. Ces décisions, souvent précipitées, s'expliquent en partie par un manque de communication entre l'école et la famille, par une stigmatisation dont peuvent faire l'objet les enfants précarisés de la part de l'école, ainsi que par l'absence de connaissance des réalités familiales par l'école. Les parents sont fréquemment mis à l'écart du processus d'orientation, ce qui renforce une méfiance mutuelle et nourrit des jugements réciproques.

Il est pourtant essentiel de favoriser le dialogue et la collaboration entre l'école et les familles et de mettre en place une approche individualisée de l'enfant. Cependant, la taille des classes et le manque de ressources limitent en partie la capacité des enseignants à assurer ce suivi personnalisé.

2) L'absence d'une réelle gratuité scolaire constitue un frein à l'accès à l'éducation.

La gratuité de l'enseignement obligatoire est un droit qui est protégé par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et par la Constitution belge. Pourtant, de nombreux frais sont demandés aux familles. En effet, les dépenses liées à l'école restent un frein majeur : entre les fournitures, les repas, les activités, les excursions et le matériel informatique, une année scolaire coûte en moyenne 255 euros par enfant en primaire et jusqu'à 689 euros pour certains parcours en secondaires (428 euros en secondaire, 627 euros pour le technique de qualification et 689 euros pour le professionnel). Pour de nombreuses familles, ces coûts sont intenables : 2 familles sur 3 éprouvent des difficultés à payer ces frais en Fédération Wallonie-Bruxelles et 1 enfant sur 4 à Bruxelles arrive à l'école sans repas de midi. **Pour atteindre une gratuité scolaire au sens large, une des solutions avancées par plusieurs acteurs de terrain serait de proposer des repas scolaires gratuits, en sachant qu'un repas sain améliore la concentration et le bien-être de l'enfant.**

3) Le manque d'accès aux loisirs extrascolaires nuit au développement des enfants.

L'extrascolaire est un pilier fondamental dans la vie d'un enfant, à côté de la famille et de l'école. En effet, ces activités éducatives sont tout aussi importantes que l'approche traditionnelle de l'école et sont essentielles pour le bien-être, le développement et l'estime de soi des enfants.

L'accès à ces espaces éducatifs permet de développer des compétences – telles que l'apprentissage de la vie en groupe, le sentiment d'appartenance, la curiosité, la confiance en soi – qui sont ensuite valorisées sur le marché du travail. Or, les conditions socio-économiques de nombreuses familles empêchent de plus en plus d'enfants d'accéder à la culture, aux loisirs, aux activités extrascolaires ou au soutien scolaire. De ce fait, les activités extrascolaires, de la même façon que l'enseignement, renforcent les inégalités en Belgique.

Par exemple, l'Accueil Temps Libre (ATL) - qui regroupe les écoles de devoirs, l'accueil extrascolaire et les centres de vacances – est le troisième lieu de vie des enfants et joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales. Les écoles de devoirs permettent notamment de réaliser un suivi personnalisé de l'enfant, ce qui manque de plus en plus au sein de l'école, faute de temps, et d'améliorer la relation que l'enfant et sa famille peuvent avoir avec l'école. Cependant, l'ATL souffre d'un manque criant de financements. **Pour garantir à chaque enfant les mêmes chances, il est important de renforcer et de soutenir ces espaces éducatifs.**

Pour conclure, nous plaidons pour un système éducatif plus juste, inclusif et solidaire. Cette campagne vise à sensibiliser et à rappeler le rôle essentiel des associations (notamment celles soutenues par Action Vivre Ensemble) qui œuvrent chaque jour à créer des espaces d'émancipation et de soutien pour tous les enfants. Ces initiatives sont porteuses d'espérance et, avec vous, nous voulons les soutenir.

B. Quelques chiffres-clés de l'étude 2025

1. 4 enfants sur 10 grandissent dans la pauvreté en Belgique, un des taux les plus élevés d'Europe (selon l'UNICEF)
2. 12,8% des enfants sont en état de privation matérielle en Belgique
3. 1 enfant sur 5 en Fédération Wallonie-Bruxelles est concerné par au moins 3 critères de déprivation (contre 1 sur 10 en Flandre)
4. 25% des enfants vivent sous le seuil de pauvreté en Wallonie, et 40% à Bruxelles
5. 1700 places en crèche ont été supprimées depuis 2019
6. 4600 jeunes sont en attente d'une prise en charge par l'Aide à la jeunesse, avec des délais d'attente frisant 1 an en moyenne
7. +18% d'inscriptions dans l'enseignement spécialisé en maternelle entre 2010 et 2020 (+11% en primaire)
8. 53% des enfants scolarisés en Fédération Wallonie-Bruxelles fréquentent une école "ghettoisée" (28% dans des écoles "ghetto de pauvres", 25% dans des écoles "ghetto de riches")
9. 90% des enfants pratiquant une activité extrascolaire ont des parents occupant une fonction de cadre ou libérale
10. 1 enfant sur 4 n'a pas de tartines à midi à l'école
11. Chaque euro investi dans l'enseignement rapporterait de 10 à 15 euros en termes de croissance économique
12. 394 écoles de devoirs sont recensées en Fédération Wallonie-Bruxelles, fréquentées par près de 17 000 enfants (entre 6 et 18 ans)

13. 7000 travailleurs et travailleuses composent le secteur de l'Aide à la jeunesse
14. 25% des élèves issus des quartiers les moins favorisés sont trois fois plus représentés dans l'enseignement spécialisé que les élèves les plus favorisés
15. Seulement 46 élèves de primaire sur 2167 (diagnostiqués type 3) ont réussi à réintégrer l'enseignement ordinaire en 2020-2021
16. 72% des parents sont noyés par la charge mentale, et 40% n'ont aucun soutien de l'employeur
17. 2 parents sur 3 rencontrent des problèmes financiers en raison du coût de l'école
18. Le coût moyen annuel de l'école dépasse l'allocation de rentrée : 255 euros pour le primaire et 428 euros pour le secondaire
19. Les enfants déprivés sont moins susceptibles d'être inscrits dans un service d'accueil formel (38%) que les enfants non déprivés (56%)
20. En Belgique, 22% des adultes dont au moins un parent est diplômé du supérieur obtiennent eux aussi un diplôme supérieur, contre seulement un rapport de 3,3 fois plus élevé que les enfants dont les parents n'ont pas fini le secondaire inférieur

Ces chiffres illustrent l'ampleur des inégalités dès le plus jeune âge et leurs répercussions sur tout le parcours éducatif.